

Thalasso : espoir de reprise ?

« Pour une fois, on ne nous fait aucun commentaire désagréable sur la situation politique ou l'insécurité »... « D'anciens habitués qu'on ne voyait plus depuis trois ans reviennent nous voir et nous disent qu'ils ont envie de revenir » : d'un stand à l'autre, on a remarqué cette année un changement d'état d'esprit de la part du public sur le salon Thermalies, qui se déroulait à Paris du 23 au 26 janvier.

Malgré une affluence assez faible, plusieurs exposants qui proposaient des forfaits cures avaient déjà enregistré une dizaine de dossiers de confirmation – voire plus – sur les trois premiers jours. Même si on est loin du boom de la thalasso d'il y a quelques années – dans les allées du salon, on ne croise d'ailleurs plus guère qu'une clientèle senior à pouvoir d'achat élevé – ces exposants considéraient ces résultats comme satisfaisants. Les commentaires élogieux des médias français sur le succès de la transition tunisienne ont sans doute créé ce climat favorable sur un marché qui a cruellement manqué à la thalassothérapie tunisienne, avec un recul de 62% du nombre de curistes par rapport à 2010.



Le guide

Tunisie Thalasso a été diffusé sur les différents stands tunisiens et auprès des journalistes – il a même été largement repris dans un **article de Tourmag**.

[nggallery id=24]

1. Wafa Jarboui (Radisson Blu Hammamet). 2. Farhat Ben Brahim (Odysée Zarzis). 3. Fadwa Belhadj et Fatma Battikh (Ulysse et Athénée Thalasso). 4. Ibtissem El Hanafi (Laico) avec l'équipe Voyamar. 5. Karima Rguez (El Mouradi) avec l'équipe Sunshine France. 6. Maryse Zine (Hasdrubal). 7. Chekib Jemour (Nahrawess).

La Tunisie était aussi représentée par l'Office du Thermalisme, les hôtels Marhaba, Mövenpick Sousse, Royal Thalassa et Royal Kenz.

Leïla Tekaiïa, Directrice de l'ONTT à Paris (photo), compte sur les produits de niche comme le bien-être, le golf et le MICE pour relancer l'intérêt des tour-opérateurs français, qui ont réduit cette année leur production sur la Tunisie et se concentrent sur l'Espagne, le Portugal et la Grèce. Elle envisage pour ce faire d'améliorer la communication auprès des partenaires, et de monter des opérations ciblées par région et par thème impliquant des tour-opérateurs et des professionnels tunisiens.



Nouveaux centres

Une reprise de la thalasso serait la bienvenue alors que deux nouveaux centres de grande dimension s'apprêtent à ouvrir leurs portes. Le centre de thalasso de l'hôtel **Le Palace** (Gammarth) devrait ouvrir en septembre prochain. Dirigé par Kaouthar Meddeb (ex-Hasdrubal et Karthago), ce centre de

5000 m2 comportera une partie séparée, composée de 13 unités, pour les soins VIP en toute intimité. Il sera équipé aussi de cabines spéciales pour personnes à mobilité réduite, et complété par un Spa indépendant de 1000 m2.

Par ailleurs, les travaux reprendront en février au **Yadis Imperial**, après leur interruption suite au décès du PDG du groupe Jallel Bouricha, pour une ouverture prévue en été. Son centre couvrira 6500 m2 sur trois niveaux. Entretemps, le Yadis Golf Djerba (club Veratour) rouvrira son centre de thalasso en avril, après une rénovation qui a permis de refaire le hammam et créer de nouvelles cabines VIP.

Tunisair Express, une compagnie en rémission

Le Tourisme

Vous venez de conclure deux conventions, l'une avec le ministère du Tourisme et l'autre, plus récemment, avec le ministère du Transport. En quoi consistent-elles ?

Ali Miaoui

Les deux conventions sont de nature différente. La première, avec le ministère du Tourisme, résulte du constat du bas niveau des réservations hôtelières sur le Sud pour le mois de décembre, et de la volonté de les booster pour les vacances de fin d'année. D'où notre accord consistant à programmer un vol quotidien sur Tozeur (au lieu de trois vols hebdomadaires) pendant les deux semaines de vacances d'hiver, moyennant un soutien de l'ONTT de l'ordre de 100 000 dinars au maximum. Le bilan de l'opération a été un coefficient de remplissage de 65% environ, soit 700 clients supplémentaires sur Tozeur pour la période concernée, avec une subvention de l'ONTT de l'ordre de 80 000 dinars.

Même si on ne peut pas parler de rentabilité pour cette opération, son utilité a été évidente pour dynamiser le trafic sur la région de Tozeur. Personnellement, je pense que le principe même de cette expérience est à maintenir pour d'autres périodes. Etant donné que l'ONTT s'est engagé dans un plan de relance de la destination Sud, mon idée est de transformer ces vols occasionnels en vols permanents tout au long de l'année moyennant un soutien de l'administration du Tourisme.

Dans cette hypothèse de vols quotidiens à l'année, que laissent prévoir vos simulations en termes de trafic et de chiffre d'affaires ?

A. Miaoui

Nous prévoyons un déficit d'un million de dinars sur l'année vu que nous pratiquons des tarifs subventionnés qui ne correspondent pas aux coûts réels.

Pour revenir à votre première question et concernant cette fois notre convention avec le ministère du Transport, il s'agit d'un accord "révolutionnaire" dans le sens où, pour la première fois, il est pris en compte que la perte de la compagnie sur son trafic intérieur, évaluée à cinq millions de dinars, est essentiellement structurelle.

En effet, la compagnie perdait de l'argent pour assurer le trafic intérieur, y compris sur Djerba dont le déficit annuel s'évalue à plus d'un million de dinars. Au moment de rétablir les liaisons sur les aéroports de Gabès et de Gafsa pour désenclaver ces deux régions, nous avons exprimé notre volonté de le faire, mais mis en avant notre incapacité financière – puisque nous avons dû arrêter ces liaisons en décembre 2012 à cause d'un déficit de 800 000 dinars. Et c'est là qu'intervient l'accord que je qualifie de révolutionnaire. Signé par le ministère du Transport, celui des Finances, le président du groupe Tunisair et moi-même, cet accord engage le ministère du Transport à subventionner les vols domestiques à raison de 5 millions de dinars pour l'année 2014. Une enveloppe qui permettra de couvrir les pertes éventuelles sur Gabès et Gafsa, mais aussi sur Tozeur et Sfax.

Il faut préciser que ce soutien, puisé sur le budget de soutien du ministère du Transport (385 millions de dinars, ndlr), n'est pas automatique, mais sera déboursé par trimestre selon les résultats ligne par ligne.

Notre objectif, à Tunisair Express, est de faire en sorte que la subvention

ne perdure pas. Sans prétendre rentabiliser tous les vols, nous visons à arriver à une situation où certaines lignes puissent dégager suffisamment de bénéfices pour subventionner d'autres lignes.



Que représente cette subvention par rapport aux pertes annuelles de votre compagnie ? Où en êtes-vous dans l'assainissement de ses finances ?

A. Miaoui

En 2011, la compagnie perdait 8 millions de dinars, et en 2012, 12 millions. Pour 2013, nous avons prévu à mon arrivée au mois d'avril de diviser par deux le montant de nos pertes par rapport à 2012. Cet objectif, nous n'allons probablement pas réussir à le réaliser à cause de l'immobilisation de la flotte pendant trois semaines cet été, qui nous a obligés à louer des avions chez Tunisair et Nouvelair. Nous réussirons néanmoins à baisser nos pertes de 35%.

Cependant, notre Business plan pour 2014, validé par le comité directeur de Tunisair et le Conseil d'administration de Tunisair Express, prévoit de

retrouver le chemin de la rentabilité dès 2014 hors subventions de l'Etat, sachant que les subventions sont octroyées par ligne et resteront d'actualité tant que telle ou telle ligne sera déficitaire.

Pour établir ce Business plan, nous sommes partis du constat qu'on pouvait réaliser des économies en adoptant certains frais de structure à la taille et aux besoins réels de la compagnie. Nous avons commencé par établir une comptabilité analytique pour voir plus clair dans les résultats ligne par ligne. Il s'en est suivi des décisions d'arrêt de lignes, de réduction de voilure ou de développement de lignes. Nous avons aussi adapté les tarifs sur certaines lignes avec de légères augmentations.

Nous avons agi sur l'effectif de la compagnie (380 personnes) en externalisant certaines fonctions chez le groupe Tunisair, comme l'assistance dans les aéroports. Auparavant, celle-ci occupait une centaine de personnes au service de Tunisair Express, alors que Tunisair Handling manquait d'effectifs. D'où notre accord de transférer 70 personnes chez Tunisair Handling, qui s'occupe désormais de l'assistance pour notre compte.

Nous avons fait de même pour le Call center qui occupait chez nous 6 personnes ; nous le sous-traitons désormais chez Tunisair.

On en arrive à la viabilité de Tunisair Express. Cette compagnie a-t-elle un avenir, et lequel ?

A. Miaoui

La question mérite d'être posée pour une compagnie qui a été déficitaire depuis sa création. Pour y répondre, nous avons étudié plusieurs scénarios. Le premier est d'en faire une compagnie de leasing. Le deuxième serait de la restreindre au trafic domestique avec deux avions seulement. Autres scénarios : qu'elle fasse de l'intérieur et du régional ; qu'elle change de vocation en se développant à l'international et en reprenant des Boeing 737 de Tunisair ; qu'elle soit intégrée totalement à Tunisair. Enfin, dernier scénario : en faire la compagnie low-cost de Tunisair.

Après étude, nous avons abouti à la conclusion que cette compagnie pouvait se redresser rapidement grâce à la souplesse de sa structure. A condition de se concentrer sur son trafic de base, intérieur et régional, et de pouvoir assainir ses finances et connaître des bénéfices à l'horizon 2016, moment où

elle devrait reprendre l'investissement dans sa propre flotte.

C'est ainsi que notre objectif en 2014 n'est pas d'augmenter notre trafic mais d'être rentable. Par exemple, notre trafic charter était important mais générait des pertes : nous l'avons réduit de 40% (même si nous augmentons les vols sur Djerba qui passent de trois à quatre) pour ne garder que des lignes bénéficiaires.

Pour revenir à Gafsa et Gabès, et au-delà de la subvention, ces lignes peuvent-elles devenir rentables un jour ?

A. Miaoui

Certainement pas en quelques mois. Mais le potentiel des deux régions est riche, tant sur le plan économique que touristique. L'enjeu pour nous, et pour tous les intervenants, est de réussir à les désenclaver. On peut envisager, une fois résolus les problèmes techniques des aéroports, d'équilibrer ces lignes. En tous les cas, elles seront viables avec une perte de l'ordre de 200 000 dinars et non plus 800 000 dinars comme c'était le cas en 2012.

Chouette ! une femme

Il aura fallu beaucoup de talent à Mehdi Jomaa pour entretenir le suspense et l'espoir des nombreux, trop nombreux, prétendants au portefeuille du Tourisme, avant de révéler le nom de l'heureuse élue : Amel Karboul, une consultante en leadership et changements (ça tombe bien, on manque des deux dans le secteur !), imprégnée de la rigueur allemande (puisqu'elle vit et exerce en Allemagne) et dont le père, Mohamed Karboul, fut Secrétaire d'Etat à l'Intérieur dans le gouvernement Hédi Baccouche puis ambassadeur à Berlin.

Ainsi, c'est à un gouvernement de transition qu'on doit, pour la première fois, l'accession d'une femme au ministère du Tourisme. Tout en se réjouissant de cette bonne nouvelle, on peut regretter que le Tourisme n'ait pas été aussi bien traité que le Transport, qui voit arriver à sa tête un vrai pro du secteur en la personne de Chiheb Ben Ahmed (DGA de Tunisair) –

même s'il est vrai que le tourisme est techniquement géré par l'ONTT sans grande influence du ministère. Enfin, on craint pour la nouvelle ministre le dépit de certains des innombrables prétendants éconduits.

La Tunisie, championne du Monde

C'est lors du salon Vakanz qui s'est tenu au Luxembourg du 17 au 19 janvier que l'équipe des hôteliers et agents de voyages tunisiens a décroché la coupe "du monde" du tournoi de football qui a réuni les équipes de tous les pays participant au salon, dont le Maroc et l'Egypte. L'équipe tunisienne était notamment constituée d'Anis Meghirbi (Seabel Hotels), Hssen Jouhri (agence DTS Hammamet), Farhat Ben Tanfous (Jardins de Toumana), Elyes Bouslama (El Mouradi Hotels), Issam Trabelsi (DTS Djerba) et Sami Ounalli (Radisson Blu) dans le rôle du Coach.

Le Salon Vakanz accueille quelque 200 exposants dont des tour-operators et notamment Luxair Tours, et draine une clientèle régionale des pays limitrophes au Luxembourg.

Tourisme tunisien : traitons nous-mêmes nos dossiers !

Ce qui est remarquable, c'est que les études menées par l'administration du président déchu, celles par l'équipe Mehdi Houas (le premier des ministres du Tourisme après la révolution) ainsi que celles menées par l'administration actuelle aboutissent au même diagnostic et aux mêmes recommandations ! On pourrait ainsi penser qu'il y a une unanimité sur le diagnostic ainsi que sur les remèdes aux problèmes du secteur du tourisme tunisien et de son hôtellerie.

En y regardant de plus près, on se rend compte que tous ces cabinets n'ont

fait aucune étude INDEPENDANTE (et encore moins tuniso-tunisienne) et n'ont fait que reprendre à leur compte les recommandations des experts de la Banque Mondiale ! Les méthodes n'ont donc pas changé. On continue à appliquer les recettes des experts de la Banque Mondiale et on fait croire aux gens que les Tunisiens font des études sectorielles, gèrent eux-mêmes leurs affaires et décident de leur stratégie et de leur avenir. Du temps où M. Elyes Fakhfakh était au ministère du Tourisme, on parlait même de l'organisation d'Assises du Tourisme, juste pour maquiller les recommandations de la Banque Mondiale et les faire passer pour des décisions locales émanant du citoyen tunisien et de la profession !

En réalité, les études sont faites par des personnes employées par la Banque Mondiale ou le FMI, qui viennent passer quelques jours dans notre beau pays et qui font des compilations de chiffres avec des projections s'inspirant de ce qu'ils ont déjà fait ou préconisé dans d'autres pays. Des scénarios le plus souvent déconnectés de la réalité, toujours favorables aux finances de la Banque Mondiale et des autres organismes occidentaux qui détiennent les rênes du pouvoir universel.

La place réservée par les gouvernants au citoyen TUNISIEN dans le processus de prise de décision n'a pas changé et cela est déplorable. Le Tunisien n'est pas réhabilité comme il se doit, même en sortant d'une révolution par laquelle il a voulu faire entendre à ses gouvernants sa voix et retrouver son indépendance et sa dignité ! Ce message n'a apparemment pas été bien compris par la nouvelle équipe au pouvoir. C'est toujours le Nord qui pense discrètement pour le Sud mais qui n'assume rien quand il y a un échec ou quand cela va mal !

Après les péripéties qu'a connues la Tunisie à la fin du règne du Président Bourguiba, notre économie a été bâtie par Ben Ali et son équipe, à 80% en partenariat avec l'Europe (70% de nos échanges sont avec l'Europe) en application stricte des feuilles de route décrites dans le processus de Barcelone dont l'application a réellement commencé en 1995. C'est ainsi que, secteur par secteur, tel un élève studieux, la Tunisie a fait siennes toutes les stratégies conçues pour nous par l'Europe voire d'autres institutions comme la Banque Mondiale et ses filiales.

Tout cela est très bien et arrangeait tout le monde, sauf que le 14 janvier 2011, le peuple tunisien, sous la pression d'un fort déséquilibre régional et d'un taux de chômage avoisinant les 30%, a sonné la faillite du Processus de Barcelone et de l'expérience économique tunisienne et a manifesté son

mécontentement en réclamant haut et fort son droit au Travail, à la Liberté et à la Dignité Nationale.

A qui incombe la responsabilité de cet échec ? Qui a payé et continue à en payer la facture ? C'est ce citoyen tunisien qui n'a même pas eu son mot à dire, du temps de Ben Ali, pour concevoir le modèle économique qui s'est effondré sur sa tête.

Appliquons nos lois et tout ira pour le mieux !

Il ne faut pas oublier que ce sont les mêmes recommandations de ces organismes, face à un Tunisien muselé, qui ont conduit à la situation actuelle du tourisme tunisien avec, en prime, une forte contribution au développement d'effets pervers tels que le phénomène, que personne ne peut nier, de la surévaluation pour beaucoup d'hôtels des investissements effectivement réalisés ainsi que celle des fonds propres réellement apportés, conduisant à des financements à 100% à crédit.

Le fil conducteur dans les dysfonctionnements a toujours été le non respect des lois, le favoritisme, le clientélisme et la corruption. Ces phénomènes ont pour beaucoup bloqué la récupération par les banques des actifs chez les mauvais payeurs qui continuent à jouir de leurs biens comme si de rien n'était.

Du temps de Ben Ali, les ministres du Tourisme qui se sont succédé avaient pour priorité de suivre la réalisation de ce que nous préconisaient les pourvoyeurs de fonds. MM. Houas, Fakhfakh et Gamra, les trois ministres successifs depuis la Révolution, n'ont malheureusement pas fait mieux. Ils ont validé et parrainé le plan de restructuration financière de l'hôtellerie tunisienne selon les mêmes recettes que leurs prédécesseurs. Allez encore nous parler de révolution en Tunisie ! Devant le mécontentement de la FTH de ne pas avoir été associée au processus de décision, M. Fakhfakh avait dit dans ses interviews que les professionnels seraient informés quand les choses seraient décidées ! Est-ce bien raisonnable ?

Pour mémoire, c'est la Banque Mondiale qui a préconisé en Tunisie la création des Banques de Développement, à commencer par celle du tourisme (Cofitour devenue BNDT). C'est la Banque Mondiale qui a préconisé aussi, au lieu de la laisser résoudre ses propres problèmes au cas par cas, la fusion entre la

BNDT (anciennement détenue à hauteur de 50% par l'Etat tunisien et 50% par des institutions financières étrangères comme la SFI, filiale de la Banque Mondiale) et la STB pour noyer la dette de cette banque dans les actifs de la STB dans un schéma de fuite en avant.

Ce scénario imaginé par la Banque Mondiale devait diluer la dette impayée du tourisme, permettant au passage aux institutions étrangères de se soustraire de leur 50% de responsabilité vis-à-vis des dettes et des problèmes de la BNDT, cédés purement et simplement à la STB. Quel beau cadeau empoisonné ! Aujourd'hui, devant l'énormité des impayés de la dette du secteur atteignant plus de 1 200 millions de dinars et mettant en danger la STB qui n'est pas arrivée à digérer la maudite couleuvre, la Banque Mondiale revient pour préconiser à nouveau la création d'une Société de Gestion d'Actifs (la fameuse AMC) comme cela a été fait dans d'autres pays !!!

Ceci va prendre beaucoup de temps, coûter beaucoup d'argent, avec une issue pour le moins douteuse tant que la refonte du système judiciaire et l'élimination de la corruption n'auront pas avancé dans notre pays, et tant qu'un environnement favorable au retour de la rentabilité du secteur hôtelier n'aura pas été mis en place.

Aujourd'hui, les actifs douteux sont là où ils sont (chez la STB et chez certaines sociétés de recouvrement) et il n'y a nul besoin de créer de nouvelles sociétés de gestion ou de nouvelles "bad banks". Il faut mettre les bonnes personnes aux bons postes et les laisser travailler pour résoudre les problèmes au cas par cas dans le cadre de la loi. Il faut appliquer la loi, la loi et rien que la loi pour récupérer les actifs chez les sociétés et personnes défaillantes, en récupérant aussi les garanties et autres actifs personnels d'origine non transparente et douteuse. Pour cela, il faut une vraie volonté politique et une réforme urgente du code des faillites pour faire rapidement aujourd'hui ce qui était impossible sous l'ancien régime.

Ceci étant, le prochain gouvernement de M. Mehdi Jomâa pressenti pour une période transitoire de 9 à 12 mois, n'aura pas le temps, à mon sens, de s'attaquer aux problèmes structurels de notre tourisme.

Les conclusions de la Banque Mondiale au sujet de l'endettement du secteur hôtelier mais aussi des autres problèmes de positionnement du produit touristique tunisien et de la stratégie à adopter en terme de transport aérien (problème de l'Open Sky, du positionnement des tour-opérateurs et du trafic charter sur notre destination), confirmées par l'Etude stratégique du

Cabinet Laurent Berger, ne sont plus d'actualité et présentent beaucoup d'incohérences qui mériteraient une nouvelle lecture, en toute indépendance, par nos experts en Tunisie (chose impossible à l'époque de Ben Ali) et une meilleure participation du citoyen et de la profession, notamment à travers les syndicats FTAV et FTH dans la définition des choix stratégiques les mieux adaptés à notre situation et à nos besoins.

Le prochain gouvernement de M. Jomâa gagnerait à suspendre purement et simplement l'exécution des programmes en cours, y compris celui de la création de la Société de Gestion d'Actifs.

Sur le volet financier et les recommandations de la Banque Mondiale pour la constitution d'une AMC (Assets Management Company) destinée à loger quelque 156 unités hôtelières (chiffre à actualiser) classées créances non performantes dans les banques afin de soulager le secteur bancaire public et de permettre son assainissement, l'action est incomplète, se limitant à ce jour à mes yeux à une gymnastique de technique financière permettant une fuite en avant, mais n'apportant aucune réponse à la restauration à terme, comme elle le revendique, de la rentabilité du secteur clé de l'économie tunisienne qu'est le tourisme.

Les unités hôtelières aujourd'hui détériorées ont été livrées aux professionnels, il y a quelques années de cela, clé en main, neuves et en bon état de fonctionnement, mais le manque de rentabilité du secteur, malgré la réussite de certains, est une donnée macro-économique en Tunisie qui, tant qu'elle ne sera pas levée et résolue en tant que telle, continuera à dégrader tout actif hôtelier neuf ou remis à niveau via l'opération recommandée par les experts de la Banque Mondiale.

L'opération telle qu'elle est envisagée aujourd'hui pourrait apporter un début de solution pour l'assainissement du secteur bancaire, mais n'apporte aucune réponse ou garantie pour sortir le secteur hôtelier de la crise et l'amener vers la rentabilité.

La logique aurait voulu la mise en place, d'abord, d'un environnement favorable au retour de la rentabilité au secteur hôtelier, quitte par la suite à mettre en place un plan financier d'assainissement des unités hôtelières recensées comme dégradées et représentant de ce fait des créances non performantes chez les banques !

La constitution prématurée de la Société de Gestion d'Actifs par rapport à la mise en place d'actions pour ramener l'attractivité financière du secteur de l'hôtellerie sera un facteur conduisant au mieux à la complication et au rallongement du délai de réalisation de sa mission, voire à son échec !

Hakim TOUNSI (Authentique International)

Sur la trace des Tunisiens : la Sicile arabe et normande

(2ème partie) Partie de Sousse en l'an 827, une armée de volontaires tunisiens a entrepris la conquête de la Sicile byzantine ; point de départ d'un âge d'or auquel a participé un melting-pot de cultures et de religions. Depuis, les liens étroits entre l'île italienne et la Tunisie ne se sont pas démentis.

La conquête de la Sicile par une expédition tunisienne, au 9^e siècle (lire aussi **La Sicile sur les traces des Tunisiens** 1ère partie), ne déboucha pas tout de suite sur un pouvoir stable. C'est seulement sous les Fatimides qu'une nouvelle dynastie d'émirs a pu ouvrir une ère de prospérité, et implanter sur l'île une nouvelle civilisation qui la marquera pour des siècles. Poésie, agriculture... L'irrigation se développe, le coton, les agrumes, les légumes, la canne à sucre sont cultivés à grande échelle... Palerme, devenue capitale, est si florissante qu'elle est rebaptisée Medinat Siqillya, la Médine de Sicile. Selon Ibn Hawqal, la ville comptait pas moins de trois cents mosquées de quartier.

Il reste pourtant sur place peu de vestiges de cette période. Si l'héritage arabe est resté très présent en Sicile, c'est parce qu'il a été repris à son compte par ceux qui y régnèrent après les émirs arabes : les rois normands. Des chevaliers normands ont en effet pris le pouvoir en Sicile au 11^e siècle. Ces Français, les Hauteville, lointains descendants de vikings, étaient pourtant de simples mercenaires qui guerroyaient auparavant en Italie du Sud. Ils réussirent à chasser les derniers princes musulmans et à établir un royaume à Palerme, au moment même où leurs cousins de Normandie, conduits par Guillaume le Conquérant, envahissaient la Grande-Bretagne.

[nggallery id=10]

1.2. 3. L'imam de Mazara del Vallo avait rédigé une fatwa à la demande des musulmans de sa ville, qui s'interrogeaient sur la conduite à tenir après la conquête normande. Il a fait preuve de tolérance, s'abstenant de condamner ceux qui demeuraient en terre chrétienne. L'imam a une rue à son nom dans un quartier aux ruelles étroites qui porte encore le nom de Casbah.

4. Le village perché de Caltascibetta, un nom dérivé de l'arabe "qalaat", citadelle. Beaucoup de villes et villages ont des noms d'origine arabe : Caltabellotta (de "qalaat el-ballut", citadelle des glands), Sciacca (de "chaqqa", fissure), Marsala (de "marsa el-ali", port haut), Misilmeri (de "menzel el-emir", résidence de l'émir), Gibellina (de "jebel", montagne), Caltagirone, Caltanissetta (de "qalaat")...

Certains noms de famille siciliens sont typiquement tunisiens comme Buscetta (Boussetta), Sciascia (Chachia)...

Des Tunisiens en Sicile

Avant l'arrivée des Normands, la Sicile avait accueilli des populations nombreuses en provenance de Tunisie. En effet, il fallait repeupler les régions désertées par les chrétiens lors de la conquête arabe. Ces nouveaux arrivants étaient divers : il y avait parmi eux des tribus de combattants berbères, puis des sunnites fuyant l'arrivée des Fatimides. Des populations s'y réfugièrent pour fuir l'invasion hilalienne, les famines ou les guerres. Ironie de l'histoire, les chrétiens qui se trouvaient alors en Sicile avaient bien souvent des ancêtres originaires de Tunisie : des Grecs et des Berbères qui, trois siècles plus tôt, avaient quitté l'Afrique lors de la conquête arabe.

Au lendemain de l'invasion hilalienne, le célèbre poète ifriqiyen Ibn Rashiq a quitté la Tunisie ziride pour la Sicile. Trente ans plus tard, un autre poète fera le chemin inverse : le poète sicilien Ibn Hamdis, fuyant l'arrivée des Normands, se chercha des protecteurs dans plusieurs cours musulmanes dont la Tunisie ziride... où il put chanter dans ses poèmes la Sicile perdue.

Pour les princes tunisiens, la Sicile a été aussi un débouché commode pour déporter des populations contestataires. C'est ainsi qu'elle s'est retrouvée peuplée de très nombreux Berbères ibadites, originaires du Sud tunisien et de la Tripolitaine. Les Berbères occupaient surtout les campagnes et la partie

occidentale de l'île. Alors que la capitale Palerme était essentiellement arabe, Agrigente, au sud-ouest, était la "capitale berbère".

[nggallery id=11]

1. *Le village de Corleone. Dans cette rude région montagneuse, des musulmans siciliens se sont retranchés dans des bourgs fortifiés vers la fin du règne des Normands, lors d'une période de troubles où ils ont été chassés de Sicile orientale. Beaucoup d'entre eux étaient des descendants de Berbères de Tunisie.*

2. *La "granita di limone" sicilienne accompagnée de tranches de gâteau serait-elle l'ancêtre de la citronnade tunisienne ? Elle est en tout cas héritée des Arabes, dont les boissons glacées et autres sorbets (de "chorbat", boisson) étaient une spécialité.*

3.4. *Les carreaux de faïence napolitaine et sicilienne témoignent de la poursuite des échanges entre la Sicile et la Tunisie. Importés massivement à la fin du 19^e siècle de Naples et de Sicile – qui formaient alors un seul et même royaume –, ils ont servi à décorer de nombreux palais et mosquées. (Ici, dans la maison-musée Stanze al Genio, à Palerme, qui rassemble une collection de plusieurs milliers de ces carreaux).*

Des Normands arabophiles

La conquête normande ne supprima pas ce que la civilisation arabo-musulmane avait apporté. Comme en Andalousie aux premiers temps de la conquête, les chrétiens imitèrent d'abord l'art et l'architecture de leurs prédécesseurs. Puis ils créèrent leur propre synthèse : le style arabo-normand – équivalent du style mudéjar en Espagne.

Les princes normands avaient conservé l'administration de type fatimide, dont la langue restait l'arabe, et adopté le calendrier islamique. Ils prenaient à leur service fonctionnaires, officiers et savants musulmans comme le célèbre géographe Al-Idrissi, auteur du "Livre du Roi Roger" dédié à son souverain. En monarques éclairés, ils régnaient sur une mosaïque de langues et de religions où les cultures grecque – héritée de l'Antiquité – et arabe restaient dominantes. Même les femmes chrétiennes de Palerme suivaient la

mode des musulmanes, si l'on en croit Ibn Jubayr : « *enveloppées et voilées... elles portent, en somme, toute la parure des musulmanes, y compris les bijoux, les teintures et les parfums* ». Quant aux musulmans, ils pratiquaient leur culte, à l'instar des juifs, dans un climat de tolérance.

Lorsqu'au 13^e siècle, Frédéric II de Hohenstaufen, héritier du trône de Sicile par sa mère, régna sur le Saint-Empire Romain Germanique qui s'étendait de l'Allemagne à l'Italie, il conduisit la même politique éclairée. L'empereur lui-même parlait six langues, dont l'arabe. Et lors de son couronnement, il porta le manteau royal du premier roi normand, un célèbre manteau brodé d'or et calligraphié en arabe (aujourd'hui conservé à Vienne), qui devint après lui le manteau de sacre de tous les empereurs germaniques jusqu'au 18^e siècle.

[nggallery id=17]

1. *Sur cette pierre tombale, l'épithaphe est rédigée dans les quatre langues utilisées en Sicile normande : l'hébreu, le latin, le grec et l'arabe (musée de la Zisa).*

2. *Cette stèle rédigée en trois langues – le latin, le grec et l'arabe – commémore la réalisation d'une horloge à eau (12^e s., Palais des Normands à Palerme).*

3. *Des inscriptions arabes dans l'église orthodoxe Santa Maria dell'Ammiraglio, construite au 12^e siècle. Gravées sur les colonnes, on trouve des invocations en arabe et même des versets coraniques.*

4. *Détail du manteau royal de Roger II de Sicile. Il représente un lion terrassant un dromadaire, symbole de la victoire des Normands sur les Arabes de Sicile. Mais sa bordure porte une dédicace calligraphiée en arabe.*

Une île imprégnée de culture arabe

Si le pouvoir musulman en Sicile n'a duré que deux siècles, la culture arabe s'y est installée pour bien plus longtemps. Ainsi, le palais de la Zisa ("el Aziza"), bien que construit sous les Normands au 12^e siècle, est considéré

comme un exemple majeur d'architecture fatimide. Son entrée monumentale donne sur une superbe salle d'audience décorée d'une fontaine, de mosaïques, de niches et de mouqarnas (sculptures en forme d'alvéoles et de stalactites). Située à la périphérie de Palerme, cette résidence d'été des rois normands était entourée d'un jardin appelé Genoard (de "jennat el-ard", paradis sur terre). En façade, le décor de grandes niches superposées rappelle certains monuments de la même époque à Sousse ou Mahdia.

De même, le Palais Royal des rois normands à Palerme, modifié et agrandi au cours des siècles, a été construit à partir de l'ancien palais arabe. Il est toujours entouré de jardins, et le quartier voisin a gardé le nom de Cassaro (de "qsar", château).

Les rois normands s'inscrivaient dans la continuité de leurs prédécesseurs, s'appuyant sur les élites musulmanes, prenant à leur service des savants, artisans et architectes arabes. Ils conservèrent même, les premiers temps, le titre d'émir. La langue arabe resta en usage à côté du grec, hérité de l'Antiquité, et du latin, pratiqué par les nouveaux arrivants.

[nggallery id=20]

1.2. Le palais de la Zisa à Palerme, construit sous les Normands au 12^e siècle.

3. Le Palais des rois normands à Palerme, construit sur l'ancien palais arabe du 9^e siècle.

Eglises ou mosquées ?

Les églises normandes ont beaucoup emprunté à l'architecture des mosquées ; certaines sont même construites sur une ancienne mosquée. Ainsi, la Cathédrale de Palerme a été construite à partir de la grande mosquée, proche du palais des émirs. Bien que son architecture ait été modifiée plusieurs fois au cours des siècles, elle a conservé des parties anciennes de style arabo-normand dans un extraordinaire mélange de styles.

Les églises typiques de l'architecture arabo-normande ont de hautes coupoles roses, des créneaux, des façades carrées et une décoration en niches et arcs concentriques, empruntés à l'art fatimide. Leur architecture intérieure, en arcs et coupoles, rappelle les mosquées médiévales.

[nggallery id=18]

1.2. La Cathédrale de Palerme.

3.4. L'église San Cataldo à Palerme.

5. L'église San Giovanni degli Ermiti à Palerme.

La Chapelle Palatine : le Christ sous les mouqarnas

Chef-d'œuvre de l'art arabo-normand, la chapelle Palatine, intégrée au Palais des rois normands, est un écrin scintillant des mille feux de ses mosaïques byzantines. Parmi les innombrables tableaux tirés des récits bibliques domine la figure du "Christ Pantocrator", le Christ tout-puissant de l'art byzantin. Mais les artistes byzantins ne sont pas seuls à y avoir travaillé.

Elle possède en effet un somptueux plafond en mouqarnas (alvéoles) entièrement couvert d'arabesques, d'inscriptions en caractère coufique et de petits tableaux figuratifs – cavaliers, musiciens, animaux – évoquant la vie d'une cour princière à la manière arabe. Unique en son genre, c'est le plus grand cycle pictural islamique qui soit parvenu jusqu'à nous.

Même si la hauteur de plafond est trop grande pour distinguer à l'œil nu tous leurs détails, ces peintures chatoyantes participent à l'atmosphère surnaturelle de cette chapelle. On suppose que les meilleurs sculpteurs et peintres de l'empire fatimide ont été invités à réaliser cette œuvre... Qui sait s'il ne s'agissait par d'artistes d'origine tunisienne dont les aïeux seraient partis en Egypte avec toute la cour fatimide lors de la fondation du Caire ?

D'autres décors de la chapelle sont inspirés de l'art arabo-islamique : des dessins d'arcs polylobés, des mosaïques à motif étoilé qui rappellent les marqueteries de céramique des palais du Maghreb et d'Andalousie.

[nggallery id=19]

1.2.3. La Chapelle Palatine, chef-d'œuvre de l'art arabo-normand. Son plafond en mouqarnas a été réalisé par des sculpteurs et peintres venus de l'empire fatimide.

4. Le trône royal est surmonté d'une mosaïque de style byzantin représentant le Christ, mais les mosaïques à motifs géométriques et les arcs en forme de mirhab relèvent de l'art arabo-islamique.

La cathédrale de Monreale : des airs de jardin andalou

Le cloître de la cathédrale de Monreale, à quelques kilomètres de Palerme, est un endroit plein de charme. Tout autour de cette cour plantée de palmiers et de haies de laurier, une galerie à colonnettes jumelées égrène des bandeaux de mosaïque étincelante, des volutes de style normand, cannelures en zig-zag, chapiteaux ouvragés, arcades en marqueterie de pierre... A un angle du cloître s'élève une fontaine de style typiquement arabe.

Quant à la cathédrale elle-même, elle offre le même genre de mosaïques byzantines que la Chapelle Palatine, dans un cadre encore plus grandiose.

[nggallery id=21]

1.2.3.4. *La fontaine et la colonnade du cloître de la cathédrale de Monreale.*

Les Sarrazins, de si chers ennemis

En Sicile comme en Andalousie, le combat des chrétiens contre les musulmans est resté un grand thème de la culture populaire. C'est le thème principal des spectacles de marionnettes, une grande tradition sicilienne – qui a été importée jadis en Tunisie par les immigrés siciliens.

Autres objets de la culture populaire rappelant le temps de la conquête normande : les vases en céramique à l'effigie d' « il Moro », le Maure, accompagné de sa belle Odalisque. A l'origine, ces vases symbolisaient un trophée – la tête coupée de l'émir vaincu. Ce qui n'empêche pas le couple d'avoir l'air "royal" et plutôt sympathique.

Quant à la figure de l'odalisque, à l'occasion de l'émission d'un timbre à son effigie, un journal sicilien en a fait un symbole de toutes les femmes siciliennes, évoquant à son propos « *le doux sourire, l'expression spirituelle et vive des femmes qui à chaque époque ont enrichi la Sicile de leur intelligence* » (visible au musée de Caltagirone).

[nggallery id=22]

1.2. *Décor d'un théâtre de marionnettes : les « Paladins de France » combattent les « Sarrazins ».*

3.4. *Effigie en céramique d'un roi maure et de son odalisque (boutique E. Sclafani à Sidi Bou Said).*

Le ministre idéal : Lotfi Belhassine

A entendre les commentaires sur les différentes candidatures au poste de ministre du Tourisme, on finirait par croire à une pénurie de cadres suffisamment "neutres" et "compétents" (puisque ce sont là les deux critères de choix) pour occuper ce poste temporaire. Pourtant, il y a pléthore de candidats à propos desquels chacun (et parfois n'importe qui) y va de sa petite réserve. Ainsi, à Mohamed Ali Toumi il manquerait un ou deux cheveux blancs. Ridha Attia aurait pu être un meilleur candidat si seulement il était au chômage. Mounir Sahli traîne un handicap originel : il a été un "nouveau promoteur", ce dont semble-t-il personne ne veut plus entendre parler. René Trabelsi, pourtant neutre et compétent, nous rappelle trop que, trois ans après notre révolution, la citoyenneté reste dans l'esprit de certains un concept à géométrie variable. Tandis que Jamel Gamra devrait être écarté selon le principe devenu dogme de "ne reconduire aucun ministre en exercice". Bref, selon nos lobbyistes de tous bords, le portefeuille du Tourisme est fait pour un mouton à cinq pattes.

Pourtant, et à y réfléchir, ce mouton-là existe bel et bien : il s'agit de Lotfi Belhassine. L'inventeur de la formule "Il ne faut pas bronzer idiot", l'initiateur du Festival de Tabarka et du Club Aquarius – "l'autre club" qui a jadis donné des sueurs froides au Club Med – est aussi le créateur d'Air Liberté qui a donné du fil à retordre à Air France.

Bénéficiant d'un bagage académique (HEC Paris, MBA) et d'un parcours professionnel unique au sein des top managers tunisiens du tourisme, Lotfi Belhassine, c'est aussi un carnet d'adresse immense, un bagou inouï, une

créativité débordante et une légitimité incontestable dans le secteur. Cerise sur le gâteau, Lotfi Belhassine est dégagé des affaires depuis un moment et ne risque donc pas de “mélanger les genres”.

Ajoutons qu'on lui doit cette consécration pour clore une carrière où il a beaucoup donné au tourisme tunisien. Une mission que, selon son entourage, il veut bien assumer.

Mais j'entends déjà les commentaires que cette candidature pourrait susciter : n'est-il pas trop neutre et trop compétent pour le poste ?...

Lotfi Mansour

Tunisair Express reprend ses vols sur Gafsa et Gabès

Tunisair Express vient d'annoncer la reprise de ses vols sur Gafsa et Gabès à partir du 21 janvier au rythme de 2 vols hebdomadaires pour chacun de ces aéroports (dont certains en double touchée avec Tozeur).

Cette reprise intervient après un accord avec le ministère du Transport qui consent à faire intervenir son Fonds de soutien afin d'alléger la charge de ces vols pour Tunisair Express. Rappelons que la compagnie de lignes intérieures est engagée depuis avril dernier, date d'arrivée à sa tête d'Ali Miaoui, dans une politique d'assainissement de ses finances qui devrait lui permettre, à terme, de mieux jouer son rôle de principale compagnie pour les liaisons intérieures et de proximité. Nous y reviendrons.

Tunisie Thalasso 2014 vient de paraître

La quinzième édition du guide de la thalassothérapie, du bien-être et du Spa en Tunisie vient de paraître. Publié par MCM, le guide présente dans un format luxueux les dernières tendances du domaine ainsi qu'une sélection de centres et des suggestions de visites et d'activités en Tunisie pour "l'après-thalasso".

Il sera diffusé notamment sur le salon Thermalies à Paris du 23 au 26 janvier, ainsi qu'en Suisse. Sa version allemande, qui paraîtra en mars, connaîtra aussi une large diffusion en Allemagne et en Autriche, notamment sur l'ITB Berlin.

Feuilletez **le guide**.

Statistiques 2013 : un bilan mitigé

Si les arrivées et les nuitées globales sont quasi stables par rapport à 2012, le bilan du tourisme tunisien n'en est pas pour autant réjouissant. Les recettes globales en euros baissent de 5,4%, et celles en euros par visiteur reculent de 10,5%. La stagnation des prix de vente et la dépréciation du dinar expliquent cette contreperformance.

De plus, le maintien des nuitées globales cache une disparité entre les régions avec une hausse pour Sousse (+13,5%) et Mahdia (+ 9,8%) contre une baisse pour le reste des régions avec un record pour la région Tunis-Zaghouan dont les nuitées reculent de 27,4% par rapport à 2012.

Un autre fait marquant de l'année 2012 est le retour du marché allemand au premier rang des marchés émetteurs en matière de nuitées avec plus de cinq millions, soit une hausse de 5,3%. Les Français, dont les nuitées enregistrent une baisse de 31% par rapport à 2012, sont désormais au deuxième

rang, suivis par les Anglais qui enregistrent une progression spectaculaire de près de 26% à 3,77 millions de nuitées.

Par ailleurs, et en référence à 2010, le bilan du tourisme tunisien est source d'inquiétude notamment concernant les recettes en euros, qui reculent de 19,5% pour les recettes globales et de 11,5% pour les recettes par visiteur. Dans ces conditions, la question qui se pose pour l'administration (ministères du Tourisme et des Finances) est : pourquoi n'avoir pas encore imposé la signature des contrats d'allotement en euros ?

NUITEES GLOBALES PAR NATIONALITE

Nationalités	2010	2012	2013	Ecart en % 2013/2010	Ecart en % 2013/2010
FRANÇAIS	8 700 649	5 887 340	4 059 437	-31,0	-53,3
ALLEMANDS	5 336 495	4 780 952	5 036 104	5,3	-5,6
ANGLAIS	3 358 789	2 995 928	3 770 203	25,8	12,2
ITALIENS	2 216 105	1 226 047	1 328 371	8,3	-40,1
SCANDINAVES	865 173	289 733	353 178	21,9	-59,2
SUISSES	501 085	301 188	268 447	-10,9	-46,4
BELGES	1 503 313	1 482 931	1 378 597	-7,0	-8,3
HOLLANDAIS	491 312	454 052	461 176	1,6	-6,1
AUTRICHIENS	288 858	191 709	176 201	-8,1	-39,0
ESPAGNOLS	669 740	261 496	193 297	-26,1	-71,1
SERBES	109 028	120 511	112 912	-6,3	3,6
LUXEMBOURGEOIS	268 263	230 824	185 098	-19,8	-31,0
GRECS	27 182	18 641	26 373	41,5	-3,0
RUSSES	1 902 077	2 532 645	3 224 705	27,3	69,5
PORTUGAIS	155 792	55 623	68 203	22,6	-56,2
TURCS	45 659	39 732	27 917	-29,7	-38,9
TCHÈQUES	763 478	703 075	752 586	7,0	-1,4
SLOVAQUES	228 819	155 960	149 016	-4,5	-34,9
IRLANDAIS	57 959	16 440	11 319	-31,1	-80,5
BULGARES	26 384	20 605	7 649	-62,9	-71,0
SLOVÈNES		15 470	21 199	37,0	
UKRAINIENS		48 795	108 121	121,6	
CROATES		22 037	12 645	-42,6	
LITUANIENS		2 307	3 416	48,1	
HONGROIS	199 423	156 333	152 540	-2,4	-23,5
POLONAIS	1 328 247	910 827	716 916	-21,3	-46,0
MALTAIS	16 759	12 110	6 771	-44,1	-59,6
ROUMAINS	44 902	28 948	29 816	3,0	-33,6
DIVERS EUROPEENS	298 267	209 229	204 637	-2,2	-31,4
TOTAL EUROPEENS	29 403 758	23 171 488	22 846 850	-1,4	-1,4
%	82,7	77,1	76,2		
ALGERIENS	945 553	673 684	664 118	-1,4	-29,8
LIBYENS	427 399	976 670	1 159 475	18,7	171,3
MAROCAINS	50 759	51 789	46 272	-10,7	-8,8
MAURITANIENS		13 306	14 479	8,8	
TOTAL MAGHREBINS	1 423 711	1 715 449	1 884 344	9,8	32,4
%	4	5,7	6,3		
AMERICAINS	78 825	54 966	46 645	-15,1	-40,8
CANADIENS	169 754	71 940	63 275	-12,0	-62,7
TOTAL NORD-AMERICAINS	248 579	126 906	109 920	-13,4	-55,8
%	0,7	0,4	0,4		
MOYEN-ORIENTAUX	138 621	112 653	109 606	-2,7	-20,9
AFRICAINS	148 429	119 850	106 609	-11,0	-28,2
JAPONAIS	85 339	58 362	44 640	-23,5	-47,7
DIVERS	593 672	477 636	516 117	8,1	-13,1
AUSTRALIENS	11 652	5 799	6 308	8,8	-45,9
CHINOIS	18 017	28 558	37 977	33,0	110,8
BRESILIENS	3006	4944	6424	29,9	113,7
TOTAL M.O.,AFR.,DIV.	998 736	807 802	827 681	2,5	2,5
%	2,8	2,7	2,8		
TUNISIENS RESID ETRANGER	61 407	98 884	90 136	-8,8	-8,8
%	0,2	0,3	0,3		
TOTAL NON-RESIDENTS	32 136 191	25 920 529	25 758 931	-0,6	-19,8
%	90,4	86,3	85,9		
TOTAL RESIDENTS	3 428 913	4 114 890	4 242 289	3,1	23,7
%	9,6	13,7	14,1		
TOTAL GENERAL	35 565 104	30 035 419	30 001 220	-0,1	-15,6
%	100	100	100		

Source: O.N.T.T/DE

NUITÉES GLOBALES ET TAUX D'OCCUPATION PAR RÉGION

Régions	Nuitées globales du 1/1 au 31/12			Ecart en %	Ecart en %
	2010	2012	2013		
Sousse	7 370 212	5 655 947	6 419 213	13,5	-12,9
Taux d'occupation relatif	52,7	49,7	54		
Taux d'occupation absolu	50,8	39,5	44,2		
Djerba-Zarzis	8 325 133	7 183 945	7 137 067	-0,7	-14,3
Taux d'occupation relatif	63	52,5	49,6		
Taux d'occupation absolu	48,1	38,3	36,2		
Yasmine-Hammamet	3 024 604	3 086 629	2 833 802	-8,2	-6,3
Taux d'occupation relatif	50,1	53,3	53,1		
Taux d'occupation absolu	44,3	52	48,6		
Nabeul-Hammamet	6 258 347	4 994 108	4 816 886	-3,5	-23
Taux d'occupation relatif	49,8	42,4	42,2		
Taux d'occupation absolu	45,1	33,5	33,3		
Monastir-Skanes	3 675 140	3 402 710	3 199 259	-6	-12,9
Taux d'occupation relatif	54,9	58,1	60,5		
Taux d'occupation absolu	39,6	37,6	37,4		
Tunis-Côtes de Carthage	2 142 555	2 142 318	2 035 895	-5	-5
Taux d'occupation relatif	43,1	39,7	36,9		
Taux d'occupation absolu	31,5	31,3	29,6		
Mahdia	1 855 439	1 664 602	1 828 216	9,8	-1,5
Taux d'occupation relatif	58,9	54,5	60,9		
Taux d'occupation absolu	47,8	42,9	47,2		
Gafsa-Tozeur	600 325	310 919	267 407	-14	-55,5
Taux d'occupation relatif	30	20,5	17,9		
Taux d'occupation absolu	22,8	11,8	10,1		
Sfax	301 165	297 419	278 815	-6,3	
Taux d'occupation relatif	28,4	24,8	22,9		
Taux d'occupation absolu	21,9	24,2	22,7		
Kebili-Douz	397 962	250 769	239 044	-4,7	-39,9
Taux d'occupation relatif	31,1	23,3	18,7		
Taux d'occupation absolu	26,2	16,3	15,6		
Tabarka-Ain Draham	630 895	372 557	366 732	-1,6	-41,9
Taux d'occupation relatif	32,9	24,6	25,7		
Taux d'occupation absolu	26,2	15,8	15,6		
Tataouine	37 136	21 964	22 209	1,1	-40,2
Taux d'occupation relatif	24,6	13,4	12,2		
Taux d'occupation absolu	24,6	12,1	12,2		
Kairouan	91 993	74 051	72 357	-2,3	-21,3
Taux d'occupation relatif	26,6	21,3	20,9		
Taux d'occupation absolu	26	21,1	20,7		
Gabes	119 552	93 675	79 211	-15,4	-33,7
Taux d'occupation relatif	17,3	15,9	12,7		
Taux d'occupation absolu	17,3	15,2	12,5		
Sbeitla-Kasserine	33 986	22 584	21 718	-3,8	-36,1
Taux d'occupation relatif	21,3	19,3	19,8		
Taux d'occupation absolu	19,6	13,7	10,8		
Bizerte-Béja	183 542	119 984	114 438	-4,6	-37,7
Taux d'occupation relatif	21,4	13,8	14,1		
Taux d'occupation absolu	15,9	9,5	9,1		
Tunis-Zaghouan	517 118	341 238	247 905	-27,4	-52,1
Taux d'occupation relatif	52,5	26,8	47,2		
Taux d'occupation absolu	40,3	17,1	12,5		
Total Général	35 565 104	30 035 419	29 980 174	-0,2	-15,7
Taux d'occupation relatif	50,7	45,9	46,2		
Taux d'occupation absolu	40,3	34	34,8		

Source: O.N.I.T./DE

Les taux d'occupation figurant dans ce tableau sont les taux d'occupation par rapport au nombre de lits. Taux d'occupation relatif : par rapport à la capacité des hôtels ouverts. Taux d'occupation absolu : par rapport à la capacité totale.

Source: ONTT / DE
